



CONSEIL D'ETABLISSEMENTS (CET) de Montreux-Veytaux



Procès-verbal N° 3 – 2016 / 2021

Séance du jeudi 2 mars 2017, 18h30 – 19h40

Salle No 34 / 35 – Maison de Quartier Jaman 8, Clarens

Ordre du Jour

<p style="text-align: center;"><u>Préambule :</u></p> <p style="text-align: center;">Plan de mobilité scolaire</p>
1. Présentation
2. Séance du 1 ^{er} décembre 2016
3. Projets des écoles
4. Compétences du Conseil d'Établissements (CET)
5. Transports scolaires
6. Travaux du Grand Conseil sur l'accueil des élèves
7. Séance quart parents du 09.02.2017
8. Divers et propositions individuelles
9. Calendrier 2017

➤ **Sont présents :**

Groupe 1 Les représentants des autorités communales :

Mmes Christine Chevalley
Viviane Schweizer Ronnerström
MM. Yanick Hess
Romain Pilloud
Julien Kundert

Groupe 2 Les représentants des professionnels actifs au sein des établissements :

Mmes Chantal Maïkoff Bonzon
Marlène Salmon
MM. Gérald Fankhauser
Pierre Steffen
Laurent Husson
Xavier Désilets

Groupe 3 Les représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements :

Mmes Sabine Monnet
Céline Cornaz
MM. Simon Smith
Fabrice Staub

Groupe 4 Les parents d'élèves fréquentant les établissements :

Mmes Corinne Chatelan Manzini
Alexandra Ramser
Carine Dind
MM. Michel D'Antino
Olivier Raduljica
Albert Richard

➤ **Les membres excusés :**

Mmes Jacqueline Pellet, **groupe 1**
Nicole Buschini, **groupe 3**
Aline Oberson, **groupe 3**
Geneviève Monticelli, **groupe 3 (en alternance avec Mme C. Cornaz)**
Martina Schmidt, **groupe 3**

M. Guillaume Jordan, **groupe 2**

Prise du PV : C. Rossetti

Table des matières

Préambule – Plan de mobilité scolaire (PMS)	4
1. Présentation	4
1.1. Accueil de M. Laurent Husson, nouveau directeur de l'EPSME	4
2. Séance du 1 ^{er} décembre 2016	4
3. Projets des écoles	5
4. Compétences du Conseil d'Établissements (CET).....	5
4.1. Adaptation du règlement du Conseil d'Établissements (démarche en cours).....	5
5. Transports scolaires	6
5.1. Retour sur la rencontre des parents d'élèves du Vallon de Villard et environs.....	6
6. Travaux du Grand Conseil sur l'accueil des élèves	6
7. Séance quart parents du 9 février 2017.....	6
7.1. Retour du quart parents	6
8. Divers et propositions	7
9. Calendrier 2017	7

Préambule – Plan de mobilité scolaire (PMS)

Mme Chevalley, vice-présidente, annonce l'absence de Mme Pellet, retenue par un séminaire de Municipalité. Mme Chevalley assumera donc la présidence et donne la parole à Mme Lanci-Montant de l'ATE, (Association Transports et Environnement), pour la présentation du PMS.

En 2016, l'ATE a été mandatée pour établir un PMS du collège Vinet à Clarens. Un PMS permet d'identifier quelles mesures d'aménagement ou d'encadrement sont nécessaires pour que l'enfant puisse être le plus à l'aise dans la complexité de l'espace public. Il débute par un état des lieux sur la base d'un questionnaire distribué aux enfants, aux parents et aux enseignants de l'établissement.

En collaboration avec un expert du BPA (bureau de prévention des accidents), l'ATE a fait des recommandations pour améliorer la sécurité de certaines zones. Ces recommandations sont d'ordre technique (aménagement du mobilier urbain et signalétique). Une information aux parents sera établie dans le courant du printemps sous forme d'un journal. Les parents de l'école, partenaires et enseignants recevront également journal de la mobilité. Par la suite, des activités pédagogiques avec les enfants autour du thème de la mobilité pourront se dérouler à l'école. Les chiffres des retours de questionnaires sont communiqués. Le taux des enfants qui viennent à l'école à pied est de 84% des petits et de 91% des grands. La durée moyenne de trajet est de 6,3 minutes pour les petits et 6,2 minutes pour les grands. 13% des petits sont accompagnés en voiture à l'école sur 464 élèves. Ce chiffre est considérable et explique les points noirs liés à des problèmes de dépose-minute autour de l'école.

Les problèmes principaux, autour de cet établissement, se trouvent être la vitesse des véhicules, les traversées piétonnes jugées peu sûres et la densité du trafic automobile. Les bilans de Vinet, Chernex et de Vernex sont comparés et il a été constaté un taux trop élevé de motorisation des élèves de 4 à 8 ans. Des cartes montrant le flux des élèves vers l'école est distribué aux membres. Une carte des points considérés dangereux accompagnée de diverses photos explicites sont également présentées. L'ATE prendra contact avec la direction de l'établissement pour convenir de l'échelonnement des activités pédagogiques autour de la mobilité scolaire. Un journal d'information pour les parents reprendra les lignes principales du bilan et sera distribué après Pâques.

Une fois les recommandations constatées, la Commune contactera les services techniques et partenaires concernés pour donner suite aux mesures proposées.

1. Présentation

1.1. Accueil de M. Laurent Husson, nouveau directeur de l'EPSME

Mme Chevalley annonce la présence de M. Husson, nouveau directeur de l'EPSME, qui entrera en fonction le 1^{er} avril 2017. Il assiste à la séance en tant qu'observateur et se présente à l'assemblée.

2. Séance du 1^{er} décembre 2016

Le procès-verbal est validé avec les remerciements d'usage à son auteur.

3. Projets des écoles

Présentation de M. Steffen sur l'échange avec Wiesbaden (04.03-10.03.2017) qui débutera le samedi 4 mars 2017. Les diverses activités annotées sur le document annexé sont exposées. Les enfants qui ne participent pas à cet échange seront sensibilisés à ce qui les attend à la fin de la scolarité, à savoir la vie professionnelle. Cette semaine est axée sur l'approche du monde du travail. La programmation de cet échange est annexée.

M. Pilloud demande si les élèves participants à l'échange avec Wiesbaden pourront découvrir la réalité du monde professionnel. M. Steffen explique qu'ils auront l'occasion à la fin de l'année scolaire d'effectuer une semaine de stage.

M. Fankhauser revient sur le règlement de l'établissement qui a été adopté. La version définitive sera prochainement à disposition sur le site internet de l'école et sera remis aux parents sous forme papier lors de la rentrée scolaire prochaine. Il est également présenté la publication du Yearbook, 2016-2017 (à disposition). La nouvelle formule des camps alternés a été un succès avec un bilan extrêmement positif. Ce projet sera reconduit l'année prochaine. Un film est diffusé à l'assemblée exposant les divers camps. M. Fankhauser termine par la présentation du sujet de l'enfant soldat. Un enfant soldat témoigne et un film d'environ 40 minutes est produit par Teenergy Productions. Ensuite, une rencontre a été organisée en août avec M. Didier Burkhalter avec 10 délégués représentant de 5 classes. Les élèves ont discuté avec celui-ci et se sont lancés sur un projet d'action caritative pour soutenir « Terre des Hommes » au bénéfice d'enfants soldats. Les élèves ont entamé une opération de récolte de fonds, par une loterie et un repas de soutien. Ils ont récolté près de CHF 5'000,-, versé à « Terre des Hommes ». Le film « Loin des armes » est à disposition sur youtube (<https://www.youtube.com/watch?v=H5lhD5yzjAw>).

4. Compétences du Conseil d'Établissements (CET)

4.1. Adaptation du règlement du Conseil d'Établissements (démarche en cours)

Une information est transmise à l'assemblée concernant l'établissement d'un règlement du Conseil d'Établissements. Le nouveau règlement pour la législature 2016 - 2021, en cours de rédaction, sera soumis aux deux Municipalités dans le courant du mois de mai et présenté aux Conseils communaux de Montreux et de Veytaux au mois de juin pour validation d'ici la fin de l'année civile. Une séance de travail avec les deux commissions des deux conseils communaux sera organisée.

5. Transports scolaires

5.1. Retour sur la rencontre des parents d'élèves du Vallon de Villard et environs

Une réflexion a été menée sur cette problématique de transport scolaire entre le Vallon de Villard et Chernex. Les parents avaient des réservations quant à l'état du matériel et l'attitude du personnel. Ils sont aussi insatisfaits que le car postal dépose les enfants à 8h05 au collège de Chernex. Les cours commencent à 8h30 dès lors les enfants sont livrés à eux-mêmes dans la cour durant 25 minutes. La Commune a proposé plusieurs mesures:

1. Pour acheminer les enfants des hauts éloignés du trajet du bus, jusqu'au trajet du transport organisé, le règlement cantonal prévoit une indemnisation des frais de véhicules, du moment qu'un covoiturage est mis en route.
2. Les parents peuvent demander au transporteur de moduler les arrêts des transports en fonction des habitations des enfants. Le transporteur peut le faire s'il estime que les mesures de sécurité sont adéquates.
3. Depuis la rentrée scolaire des vacances de février dernier, l'APEMS de Chernex est ouvert le matin et le personnel prend en charge ces enfants.

Le transporteur « CarPostal Suisse SA » a effectué la révision du véhicule concernant l'équipement. Une rencontre a eu lieu le 15 février 2017 avec les parents, la Commune et un représentant de CarPostal Suisse SA pour chercher des mesures en réponse à ces problématiques.

6. Travaux du Grand Conseil sur l'accueil des élèves

La révision de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) a été votée. Cette modification concerne l'accueil parascolaire. La loi stipule qu'un établissement intercommunal d'accueil de jour des enfants définira par la suite les normes qui seront mises en ordre pour l'accueil de jour. L'OAJE viendra contrôler ces normes. Les Communes de Montreux et de Veytaux répondent déjà aux normes actuellement en vigueur.

7. Séance quart parents du 9 février 2017

7.1. Retour du quart parents

Le quart parents s'est réuni pour une mise en place de l'organisation. Un procès-verbal sera ultérieurement transmis à Mme Pellet. Ils ont abordé divers points tels que la législature précédente, les contributions du quart parents par rapport au CET, la proposition du PMS, l'annonce du CET dans le Chat-lendrier, l'élaboration de plusieurs séances d'information aux parents d'élèves, les rapports d'activités CET. Le quart parents est tenu par le règlement de tenir une fois par an une assemblée des parents pour les informer des activités du CET. Un cahier des charges et une reconduite des petites séances d'information seront proposés à la présidente pour aval et pour en définir les modalités. Il émet le souhait d'une adresse de contact et d'une page de présentation du CET avec des photos sur le site de la Commune.

M. Smith informe que cette proposition serait envisageable et sera soumise au service de communication de la Commune. Les membres seront également informés de la mise en ligne du procès-verbal et par la suite du règlement.

Mme Ramser formule une demande pour l'obtention d'un abri dans le préau du vieux collège à Collonge. M. Steffen informe qu'un projet d'installation de préaux couverts est en cours pour cet été dans tous les collèges. Elle évoque également un problème de circulation devant ce collège, mettant en cause la vitesse des véhicules. Il serait judicieux d'effectuer régulièrement des contrôles dans cette zone à 30km. Police Riviera est consciente du problème, des panneaux d'avertissement ont été posés. Le prochain PMS de Collonge est mis en place pour cette problématique. La vitesse excessive des camions devrait être signalée à Police Riviera.

M. Raduljica souhaiterait obtenir les résultats de ces contrôles. M. Smith se renseignera pour autant qu'une statistique existe.

M. Hess rend attentif les membres quant aux futurs travaux qui vont affecter la route d'accès entre Montreux et Glion. Ceux-ci débiteront d'ici la fin de l'année. Tous les véhicules descendant de Caux et de Glion vont devoir emprunter l'avenue de Collonge durant deux ans. M. Hess va interpeler la Municipalité pour avoir de plus amples informations quant aux répercussions.

8. Divers et propositions

En réponse à M. D'Antino, le poste de TSHM a été mis au concours et reconduit. La procédure de sélection est à bout touchant. La Municipalité se prononcera prochainement. Pendant l'absence du TSHM, un projet de soutien scolaire ToiXToi=Neuf a été mis en place. Ce projet a bien fonctionné.

Une requête quant à la présence d'un représentant de Police Riviera à la séance est reformulée.

La séance se termine par quelques mots de Mme Chevalley en vue du prochain départ de M. Steffen.

9. Calendrier 2017

Les prochaines séances sont agendées au :

- Mercredi 7 juin 2017 à 18h30 à Jaman 8
- Lundi 11 septembre 2017 à 18h30 à Jaman 8
- Mardi 12 décembre 2017 à 18h30 à Jaman 8

La séance est levée à 19h40, suivie par un repas dans le Restaurant du Basset à Clarens.

Annexes : - Documents distribués par le directeur de l'EPSME

MATIN - présentation des métiers

Mme Cornioley, conseillère en orientation à l'aula (les élèves ont congé en période 1)										
08h30 - 9h24	Enseignant - surveillant	P. Montavon	A. Aubry	A. Perrotet	C. Begon	M. Bonjour				
Salles	E10.03	E10.05	E10.06	E10.04	E00.03	E10.07	E20.02	E20.03		
Atelier	SANTE	COMMERCE	VENTE	ESTHETIQUE	AUTOMOBILE	RESTAURATION HOTELLERIE	TECHNIQUE	CONSTRUCTION		
Intervenant	Mme N. Mayor	M. J.-P. Genoud	M. J. Borboën	Mme V. Mémeteau	M. R. Bertossi M. B. Clavel	M. C. Glauser	M. P. Desplands M. A. Oser	M. P. Foschia		
09h42-10h27	Atelier 11	Atelier 12	Atelier 13		Atelier 15	Atelier 16		Atelier 18		
1 ^{er} Atelier (enseignant responsable)	F. Kia	M.-E. Chessex	E. Decrausaz		I. Dufour	A. Oktay		W. Obert		
10h30-11h15	Atelier 21	Atelier 22	Atelier 23	Atelier 24	Atelier 25	Atelier 26	Atelier 27	Atelier 28		
2 ^è Atelier (enseignant responsable)	F. Jordan	D. Berrocal	G. Gingsins	F. Kia	J. Spring	A. Delli Priscoli	P. Krenger	M. Bonjour		
11h20-12h05	Atelier 31	Atelier 32	Atelier 33	Atelier 34		Atelier 36	Atelier 37			
3 ^è Atelier (enseignant responsable)	Z. Berset	G. Gingsins	A. Delli Priscoli	M. Friedli		F. Jordan	P. Krenger			

APRES-MIDI - dossier de candidature

Atelier 2		E10.03	E10.05	E10.07	E10.04	E10.06
Salles	Atelier 41	Atelier 42	Atelier 43	Atelier 44	Atelier 45	
Professionnel	Mme N. Mayor	Mme K. Chevallier	M. T. Michel	Mme M. Saugy	Mme P. Joly	
Enseignant	10VG-MAI-N1A A. Aubry	10VG-MAI-N1B G. Broccard	10VG-MAI-N1C P. Montavon	10VG-MAI-N2A N. Sartori-Blanc	10VG-MAI-N2B A. Perrotet	

1. Les élèves se rendent directement à l'aula en période 2.
2. Les élèves de 10VP préparent également un projet de dossier de candidature qu'ils travailleront en atelier le lundi après-midi.
3. Les élèves se déplacent dans le calme et se rendent directement à leur atelier selon l'horaire.
4. L'enseignant responsable du groupe rejoint son groupe d'élèves dans la salle concernée.
5. L'enseignant responsable fait le contrôle des absences selon la liste annexée. Toute absence est à signaler au secrétariat.

MATIN - entretien d'embauche

Les élèves de 10VG ont congé en période 1 et se rendent en classe en période 2 pour un debriefing avec leur maître de classe.

Les élèves de 10VP ont congé en périodes- 1 et 2. Ils se rendent en atelier en périodes 3, 4 et 5.

Salle	E10.03	E10.06	E10.07	E10.04	E10.06
8h39-9h24	10VG-MAL-N1A	10VG-MAL-N1B	10VG-MAL-N1C	10VG-MAL-N2A	10VG-MAL-N2B
Enseignant	A. Aubry	G. Broccard	P. Montavon	N. Sartori-Blanc	A. Perrotet

Atelier 3		Récréation habituelle													
9h25-9h40															
Salle	E00.03B	E10.03	E10.04	E10.05	E10.06	E10.07	E20.02	E20.03	B07						
09h42-12h05	Atelier 51	Atelier 52	Atelier 53	Atelier 54	Atelier 55	Atelier 56	Atelier 57	Atelier 58	Atelier 59						
Professionnel	Mme K. Chevallier	Mme S. Oulevay	Mme F. Deferre	Mme M.-T. Diaz	Mme S. Mejrri	Mme M. Saugy	M. M. Mollien	M. T. Ehret	Mme F. Romon						
Enseignant	G. Broccard	G. Gingins	V. Jufet	P. Krenger	F. Jordan	C. Haeller	C. Issermann	E. Hautert	M.-E. Chessex						

APRES-MIDI - visite d'une école professionnelle ou une entreprise

Atelier 4		Commerce	Vente	Vente/Commerce	Esthétique	Construction	Automobile	Alimentation Restauration	Technique	Cuisine
Lieu	Nestlé	Coop	Du Chablais	Ecole Athénée	Grau Electricité	Carrosserie Ragamey	Ecole professionnelle	Goldenpass	Des Bonnettes	
Adresse et téléphone	Av. Nestlé 55 1800 Vevey 021 924 37 36	Pré de la Croix 18 1847 Renaz 021 633 42 38	Av. des Marronniers 3 1860 Aigle 024 559 79 39	Rue de la Paix 9 1820 Montreux 021 961 30 15	Av. de l'Industrie 8 1870 Monthey 024 471 80 80	Rte des Châtaigniers 1816 Chailly 021 964 26 84	Av. J.-J. Rousseau 3 1815 Clarens 021 557 84 34	Rte de Chaulin 3 1822 Chermex 021 989 84 81	Ch. du Crêpon 32 1815 Clarens 079 526 85 05	
Accueil	14h00 15h30	14h00 15h30	14h00 15h30	13h45 15h45	14h00 15h30	13h50 15h20	14h00 15h30	14h00 15h30	14h00 15h30	13h50 15h20
Personne de contact	Mme A.-M. Guarnero	M. P. Pereira	M. A. Oberholzer	Mme V. Mémétan	Mme G. Grau	M. Lucic	M. J.-F. Siegler	M. P. Desplands	M. T. Michel	
Enseignant	N. Sartori-Blanc	F. Jordan	A. Dell' Priscoll	A. Oktay	G. Broccard	G. Gross-Goumaz	M. Berrocal	A. Perrotet	G. Jean	
Transport	Bus VMCV	Bus VMCV	Train	A pied	Train	Bus	Bus VMCV	Train	Bus	
Lieu de rendez-vous	Collège	Collège	Gare de Montreux Quai 3	Collège	Gare de Montreux Quai 3	Collège	Collège	Gare de Montreux Quai 5	Collège	
Heure de rendez-vous	13h15	13h10	13h30	13h30	13h00	13h40	13h30	13h30	13h40	
Heure du retour	16h00	16h00	15h47	16h00	16h25	15h50	16h05	16h15	16h05	

L'enseignant responsable fait le contrôle des absences selon la liste annexée. Toute absence est à signaler au secrétariat.

Les enseignants qui se déplacent en train viennent retirer les billets au secrétariat le jour d'avant.

Les enseignants qui se déplacent en VMCV viennent retirer les cartes de transport au secrétariat. Il les ramènent le lendemain.

Programme d'échange avec Wiesbaden (04.03-10.03.2017) Groupes 10VP1
responsable: Sandro Franchini (079 315 61 23)

Samedi 4 mars

Arrivée des correspondants à **16h00 (environ) au Pierrier à Clarens.**

Prière de demander la carte de transport pour le correspondant.

Le week-end se passe en famille.

Nous vous prions d'éviter de faire les mêmes sorties que celles prévues en semaine.

Lundi 6 mars - COMMUNICATION ET CINEMA

matin Jeux de société et de communication

en interaction avec les classes de 7P de l'école.

9h15: Rendez-vous à l'école, devant l'ancienne salle de gymnastique.

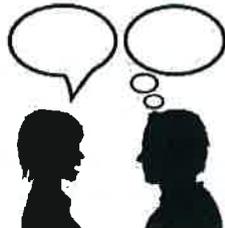
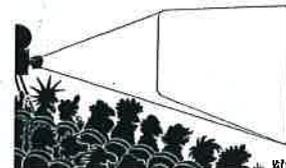
11h15: Les élèves sont libérés à l'école.

Le repas de midi est organisé par les parents.

après-midi Cinéma français

14h00: Rendez-vous à l'école, à l'aula

16h00/16h15: Les élèves sont libérés à l'école.



Mardi 7 mars - COMMUNICATION ET RALLYE

matin Rallye de découverte du Château de Chillon

9h30: Rendez-vous devant l'entrée du château

11h15: Les élèves sont libérés devant le château.

Le repas de midi est organisé par les parents.

après-midi Ateliers de communication

13h55: Rendez-vous à l'école dans l'entrée de l'extension

15h50: Les élèves sont libérés à l'école.

Mercredi 8 mars - TOBOGGANING, CUISINE ET REPAS

matin Tobogganing

8h20: Rendez-vous à la gare de Montreux sur voie 3

Les élèves profiteront du tobogganing de Leysin de 10h00 à 11h50.

équipement nécessaire:

de bonnes chaussures de montagne ou bottes à neige, vêtements de ski étanches chauds, adaptés à la météo, bonnet, gants et lunettes de soleil, au mieux masque de ski.

Prière de donner un pique-nique aux enfants.

13h47: Les élèves sont libérés à la gare de Montreux.

après-midi Cuisine

lieu: à la maison

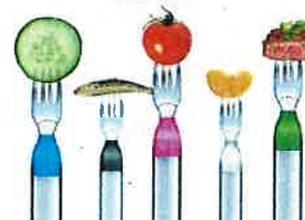
Les élèves doivent préparer un plat original qu'ils partageront le soir.

Les élèves de 10P1 et les élèves G de Madame Reichlen préparent un plat sucré, les élèves de 10P2 et les élèves G de Madame Chambovey préparent un plat salé.

soir Repas canadien

18h00: rendez-vous à l'école, à l'entrée de l'extension

20h00: Les élèves sont libérés à l'école.



Jeudi 9 mars - LAUSANNE ET SOIREE D'ADIEU

matin et après-midi - visite de la ville et musée olympique

9h00: Rendez-vous à la gare de Montreux sur voie 1

promenade en ville en prenant des photos-souvenirs jusqu'à la cathédrale de Lausanne et petit shopping en ville (plan de la ville fourni et périmètre défini)

Prière de donner un pique-nique aux enfants.

repas au bord du lac

marche jusqu'au musée olympique et visite

16h37: Les élèves sont libérés à la gare de Montreux.

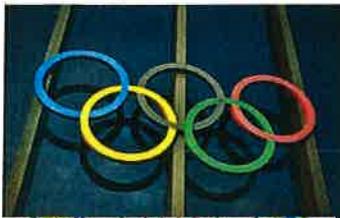
soir - soirée d'adieu

19h00: Rendez-vous au NED

22h00: Les élèves sont libérés au NED.

La participation est obligatoire.

Les élèves ne sortent pas du NED pendant toute la soirée d'adieu. Si certains élèves doivent rentrer avant 22h, les parents sont priés de venir les chercher, d'entrer dans le NED et de demander à un maître responsable d'appeler leur enfant. A partir de 22h00, les élèves libérés sont sous la responsabilité des parents.



Vendredi 10 mars - DEPART DES CORRESPONDANTS

Prière d'amener les correspondants à **8h45 au Pierrier à Clarens. Départ du car à 9h.**

Merci de prévoir un pique-nique et des boissons pour le repas de retour du correspondant.

Remarques aux élèves

Les règles de l'école seront appliquées et doivent être respectées par les élèves suisses et les élèves allemands.

Les élèves ne sont autorisés à utiliser leur téléphone portable ou autre appareil que pendant les transports, mais ceux-ci ne doivent être ni vus, ni entendus pendant les activités de groupe (sauf permission spéciale).

Quand nous sommes en groupe, nous sommes à l'école. Prière de ne pas l'oublier et de respecter strictement les consignes données par les enseignants.

Prière de ne pas dépasser les lignes de sécurité sur les quais de gare.

Remarques aux parents

Si vous habitez en dehors des zones 73 de Mobilis, vous pouvez demander le remboursement des frais de transport du correspondant de votre enfant en nous présentant les quittances à la fin de la semaine.

Je vous prie également de veiller à ce que vos enfants partent suffisamment tôt de la maison pour être à l'heure sur les lieux de rendez-vous indiqués. Ils sont responsables aussi pour leur correspondant(e).

Vos enfants apporteront un plat au repas pris en commun le mercredi soir. Merci de les soutenir dans de cette tâche avec leur correspondant. Merci beaucoup.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre collaboration et nous nous tenons à votre disposition pour toute question.

M. Sandro Franchini